« J'étais étranger et vous m'avez accueilli »

La place des immigrés fait partie intégrante du débat national. Elle est un enjeu électoral. L'enseignement de l'Eglise sur ce sujet est on ne peut plus clair, et je renvoie quiconque veut s'en convaincre au catéchisme de l'Eglise catholique aux n° 2241, et 2433. Radicalement, cet enseignement est enraciné dans la question du Seigneur luimême :« quand est-ce que vous m'avez vu étranger » ? Comme si Jésus nous disait : « Si vous ne m'avez pas reconnu dans l'étranger, me connaissez vous vraiment ? »

C'est une question posée à l'ensemble de la société. Je n'ignore pas qu'elle est complexe. Ni que notre société a du mal à y répondre, entre autres parce qu'elle se débat au milieu de contradictions multiples : notre pays se plaint du chômage mais pour les travaux les plus pénibles va chercher au loin de la main d'œuvre ; il s'inquiète du vieillissement de la population et connaît le même taux d'avortements qu'au lendemain de la loi du 17 janvier 1975; le maintien du niveau de vie et son augmentation pour tous sont considérés comme des axiomes intangibles, tandis que nous déplorons les inégalités criantes et croissantes entre les pays du monde ; presque tout le monde est d'accord abstraitement sur le principe de l'accueil, sans mettre en place les conditions concrètes de cet accueil, etc...

Dire que l'accueil de l'immigré est une question politique ne devrait pas conduire à en déléguer purement et simplement le traitement aux élus mais à **prendre nos responsabilités** au plan local, municipal, associatif. Il est inconcevable que des chrétiens se contentent d'en disserter entre eux, bien au chaud, sans chercher là où ils vivent à offrir idées, vivres, logement, soutien administratif. Beaucoup, il faut le dire, s'y consacrent. Et j'en profite pour saluer ces engagements discrets, fidèles, tenaces et courageux. Mais ils sont trop peu nombreux sur ce front. Il est tout de même étonnant que même sur notre diocèse on ait du mal à trouver des bénévoles, par exemple au secours catholique...

L'accueil de l'étranger suppose en fait une **conversion.** Elle ne nous est pas toujours facile. Et d'abord parce que très rares sommes nous à avoir partagé cette expérience. Beaucoup d'entre nous certes ont séjourné dans des pays étrangers. Mais peu, très peu, sans rien connaître ni de la langue ni du pays où ils étaient envoyés pour leur travail ou pour leurs études. Peu ont été contraints par la pauvreté de s'exiler seuls ou avec leur famille. Encore moins ont été « sans papiers », ou exilés politiques... Tout ceci doit nous pousser à la modestie, car,- et ce n'est pas seulement une question de langue-, nous ne comprenons pas tout de l'étranger; nous pousser aussi à l'attention, car les pauvretés et les désarrois les plus terribles ne sont pas visibles à l'œil nu.

Cette conversion ne consiste pas à condescendre, mais se traduit en actes : commencer bien sûr par essayer de trouver un toit et du travail, ou, si c'est impossible, de la justice, du respect, de l'attention et une aide concrète. Il s'agit surtout de nous rendre capables de **recevoir** dans l'étranger ce qu'elle est, ce qu'elle peut ou veut donner. Nous ne voulons pas rester de ces irréductibles contents d'eux et ignorants du reste du monde. Nous savons que la culture authentique ne consiste pas dans la suffisance mais dans l'ouverture, non sans exiger le respect des règles du droit de la cité de la part de tous. Surtout, nous savons par la foi qu'il en va de la vérité de notre accueil du Christ.

Année de l'Eucharistie.

1. La prière eucharistique : une bénédiction en acte : Dieu nous bénit et nous le bénissons

De la préface à la communion, c'est une seule et même « action », dans un mouvement ample dont le cœur est la prière eucharistique (l'anaphore), qui est toute entière une prière de bénédiction. Celle-ci comporte toujours, que ce soit en Orient ou en Occident, quatre éléments : 1. le mémorial de la passion et de la résurrection, comportant le récit de l'institution mais aussi le rappel des préparations et annonces de l'ancien testament, la fidélité indéfectible de Dieu à ses promesses. 2. les prières de l'épiclèse, d'imploration de l'Esprit Saint sur les oblats, avant la consécration du pain et vin en corps et sang de Jésus, et sur le peuple, en demandant sa sanctification. 3. les intercessions : la prière en communion avec tous les saints, en les invoquant selon une liste déterminée (prière romaine) ou indéterminée, mais où figurent toujours la Vierge Marie, et les apôtres ; la prière pour l'Eglise en citant toujours les prénoms du Pape et de l'évêque, la prière pour les vivants et pour les défunts, qui s'élargit même, dans la IV° prière eucharistique, à « tous les morts dont toi seul connais la foi » (...)

+ E.A.